



**École Lucille-Teasdale**  
3975, rue Bouchette  
Montréal (Québec) H3S 2X1  
Téléphone : 514 736-8900  
Télécopieur : 514 736-8901

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale**  
**28 mars 2023 à 18h**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lucille-Teasdale, tenue le 28 mars à 18h via TEAMS.

**PRÉSENTES :**

Mme Marie Koné	Mme Pascale Hanous
Mme Anastassia Burova	Mme Martine Perron
Mme Jessica Eugénio	Mme Zohra Dib
Mme Maria Esther Chilquillo	Mme Maria Popescu

Formant quorum sous la présidence de Mme Marie Koné,

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**  
Madame Héléna Da Costa, Directrice

Demande de présence à titre d'observatrice : Mme Geneviève Jobin (titulaire du groupe MAA)

**SONT ABSENT(E)S :**  
M. Pitchacaren (parent substitut)

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Vérification du quorum : 18h

La directrice déclare la réunion ouverte :18h

Mme H. Da Costa informe le CE que Mme G. Jobin a fait une demande de présence à la séance à titre d'observatrice et que la demande a été acceptée par la direction et la présidente. Elle ne pourra prendre la parole et son micro devra demeurer fermé.

Les membres du CE sont en accord.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame P. Hanous demande un ajout au varia soit la sortie des finissants.

**Adoptée à l'unanimité**

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

### **3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 21 février 2023**

#### **Adoptée à l'unanimité**

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

#### **4. Suivis au procès-verbal du 21 février 2023 : : courriel de rappel aux parents concernant les numéros d'urgence et les contacts d'urgence**

Mme H. Da Costa informe le CE que le courriel a été transmis à tous les parents en guise de rappel comme demandé lors du dernier CE.

#### **5. Parole au public**

Aucun

### **6. Points d'information**

#### **6.1 Projet éducatif : suivis**

Mme H. Da Costa informe le CE qu'il n'y a pas eu de nouveautés depuis le dernier CE. L'équipe école poursuivra l'élaboration du projet éducatif lors de la journée pédagogique institutionnelle du 21 avril prochain.

#### **6.2 Calendrier scolaire 23-24**

Madame H. Da Costa informe le CE que le point sera reporté. L'équipe école est en attente de connaître les dates des journées pédagogiques institutionnelles de 23-24 afin de finaliser le calendrier.

#### **6.3 Formation obligatoire nouveaux membres et attestation/rappel**

Mme H. Da Costa fait un rappel que les nouveaux membres doivent faire leur formation obligatoire et avoir complété et transmis leur attestation.

### **7. Points de décision**

#### **7.1 Sorties ou activités éducatives**

La direction présente les nouvelles sorties. Le document avait été transmis préalablement.

**Adoptée à l'unanimité**

Pour : 8          Contre : 0          Abstentions : 0

**7.2 Photo scolaire 2023-2024**

Après discussion, les membres du CE sont d'accord que Fotoplus poursuive l'an prochain pour les photos scolaires. Toutefois, il est demandé à la direction de faire le suivi suivant auprès du responsable :  
 Une des photographe avait une approche un peu stricte avec les élèves et un membre du personnel mentionne qu'habituellement une photo drôle est prise avec les élèves et leur titulaire ce qui ne fût pas le cas cette année.

Pour ce qui est de la photo des finissants, à savoir si on reconduit ou non, les membres du CE désirent voir les photos avant de prendre une décision car la séance a eu lieu le 22 mars dernier.

Dès lors, il est proposé de procéder au contrat pour la photo scolaire et attendre au prochain CE pour la photo des finissants.

**Adoptée à l'unanimité**

Pour : 8          Contre : 0          Abstentions : 0

**7.3 Grille matières 2023-2024**

La grille matières 2023-2024 est présentée. La grille est la même que celle de 2022-2023.

**Adoptée à l'unanimité**

Pour : 8          Contre : 0          Abstentions : 0

**7.4 Critères de sélection d'une direction (formulaire à compléter)**

Le formulaire version papier a été transmis préalablement à la rencontre. Mesdames Perron et Koné feront le suivi pour la consultation auprès des membres du CE et transmettrons le formulaire complété à la direction ou directement à l'adresse indiquée. Il est également demandé à la direction de transmettre la version word du document afin de faciliter l'opération.

Le formulaire doit être finalisé pour le dernier CE de la présente année scolaire.

**Adoptée à l'unanimité**

Pour : 8          Contre : 0          Abstentions : 0

### **7.5 Deuxième consultation du PEVR/conseil d'établissement (en ligne)**

Une copie du questionnaire avait été transmis préalablement à la rencontre afin de faciliter les échanges. Le questionnaire est rempli en ligne séance tenante.

### **8. Correspondance (Mme M. Koné)**

Madame Koné nous informe de la semaine de l'engagement parental.

### **9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM/ Mme A. Burova, substitut**

Madame Burova n'a pas participé à la séance.

### **10. Varia- Points divers : sortie des finissants (P. Hanous)**

Madame P. Hanous nous informe qu'un comité a été formé par deux élèves par classe d'élèves finissants et des membres du personnel : mesdames P. Hanous, I. Nahas, M. Saldana et V. D'Amours. Suite à une consultation auprès des élèves concernant leur souhait pour une sortie de fin d'année, les élèves ont choisi la Ronde.

Mme P. Hanous informe que le coût présentement par élève est de 24,99\$ (prix en vigueur jusqu'au 31 mars). Les élèves ne pourront pas apporter leur lunch et il faudra prévoir un coût de 13,99\$ plus taxes par élève. Pour le transport, il se fera en métro.

Mme P. Hanous informe qu'il y aura un ou deux dîner(s) avec levées de fonds pour la sortie des finissants. Elle demande au nom du comité au CE si celui-ci accepte que le solde à payer suite aux levées de fonds (dîner pizza) soit assumé par le fonds 4 avec résolution et montant précisé une fois déterminé. Cela permettra que la sortie soit gratuite pour tous les élèves finissants. Actuellement, l'ensemble de la sortie devrait coûter environ 2 240\$.

#### **Adoptée à l'unanimité**

Pour : 7          Contre : 0          Abstentions : 1

### **11. Date de la prochaine rencontre**

Le mardi 25 avril à 18h en présentiel.

### **12. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h44.

---

**Présidente**  
**Mme Marie Koné**

---

**Directrice**  
**Mme Héléna Da Costa**